

LOISIRS ■ Le club tiendra son assemblée générale lundi 30 août

Reprise à la Retraite Sportive

C'est bientôt la rentrée pour la Retraite Sportive de l'Agglomération Moulinoise. L'occasion de faire le point sur les nombreuses activités proposées par l'association.

Malgré les effets encore en arrière-plan de la crise sanitaire, toutes les activités de la Retraite Sportive moulinoise ont fonctionné, l'an passé. « Nos fidèles adhérents ont pu retrouver les sentiers de randonnée, les circuits vélo, les salles de sports, le terrain de pétanque, les moments festifs, en un mot partager tous ces moments d'amitié, de convivialité, de solidarité qui sont l'ADN du club », souligne le président Michel Jardonnet.

Des activités pour tous dès 50 ans

La Retraite Sportive de l'Agglomération Moulinoise (CRSAM) propose aux seniors de plus de 50 ans (il n'est pas nécessaire d'être retraité) des activités sportives adaptées « pour les aider à préserver forme et santé, à vaincre l'isolement, sans esprit de compétition, dans la bonne humeur selon l'éthique de la Fédération Française de la Retraite Sportive à laquelle elle est affiliée. « Venir chez nous, ce n'est pas adhérer à un "club de



NATURE. Outre les activités annoncées au calendrier, le club organise des séjours sportifs, neige et randonnée découverte en moyenne montagne. En mai 2022 c'était le Jura.

vieux", la vitalité de nos anciens le démontre », insiste le président.

La saison s'ouvrira lundi 30 août, à 14 h 30, par l'assemblée générale, salle Isléa à Avernès.

Les renouvellements de licence sans activité à supplément (yoga, aquagym, gymnastique, méthode Pilates, tir à l'arc, body zen) peuvent se faire par envoi postal ou dépôt dans la boîte aux lettres du club (maison départementale des sports, 4 rue de Reffembre à Moulins).

Les renouvellements de

licence avec activités à supplément s'effectueront en priorité jeudi 1^{er} septembre, de 9 heures à 11 h 30, salle Isléa, à Avernès.

Les nouvelles adhésions ainsi que tous les renouvellements de licence se feront jeudi 1^{er} septembre, de 14 h 30 à 17 h 30, vendredi 2 septembre, de 9 heures à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 heures, tous jours à Isléa.

Ensuite, des permanences sont prévues les vendredis, de 14 à 16 heures, jusqu'au 23 septembre à la

Maison Départementale des Sports.

Il est possible de s'inscrire tout au long de l'année, une permanence se tient tous les mardis matin, sauf le premier mardi du mois au local du club, à la Maison Départementale des Sports, bureau 214 au deuxième étage (tél. 04.70.20.62.88). ■

Pratique. Plus d'infos sur le site internet <https://rsamoulins.fr>. Contact pour les inscriptions : Nicole Buxerolles au 06.64.89.77.81. Pour toute autre question : 06.81.70.47.36 ou 06.80.10.83.25.